



canceropôle

Provence-Alpes-Côte d'Azur

le propulseur régional des recherches
et innovations anticancers

Appel à projets « Masters Partagés »



CONTEXTE

Le Canceropôle Provence-Alpes-Côte d'Azur fédère la recherche en cancérologie au niveau régional et agit au cœur d'un écosystème d'excellence, pour concrétiser la politique nationale de lutte contre les cancers dans une stratégie régionale au bénéfice des patients.

Dans le cadre du soutien au développement de collaborations régionales, un nouvel appel est lancé visant à financer la gratification des masters de M2 dans le but d'initier des projets collaboratifs.



OBJECTIFS

Ce nouvel appel a pour but de soutenir un projet collaboratif Nice-Marseille en finançant une bourse de master dans chaque équipe impliquée (1 étudiant sur Nice, 1 étudiant sur Marseille). Il s'agit donc de soutenir, via le financement de masters, un projet commun entre deux équipes niçoises et marseillaises, sans nécessité de mettre en place un échange des étudiants sur les deux sites.



CRITERES D'ELIGIBILITE

Ces projets devront être montés par une équipe niçoise et une équipe marseillaise.

La demande doit être déposée par le porteur du projet et son équipe partenaire. Les responsables du projet doivent être membres des deux équipes impliquées.

Les étudiants ne doivent pas nécessairement être identifiés au moment du dépôt de la demande de soutien.



DUREE ET REGLES DE FINANCEMENT

Le montant maximum attribué par projet est équivalent à la gratification des 2 étudiants en Master et les fonds devront être dépensés sur une période de 12 mois à compter de la date de recrutement.

Seules les équipes de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur pourront être financées.

Les dépenses éligibles concernent uniquement la gratification des étudiants en Master.



PROCEDURE ET EVALUATION

Les projets détaillés dans la demande par le porteur et son partenaire seront évalués par le Comité Scientifique du Canceropôle.



canceropôle

Provence-Alpes-Côte d'Azur

le propulseur régional des recherches
et innovations anticancers

La sélection s'effectuera sur la qualité scientifique des projets déposés. Une fois le financement attribué, le porteur et son partenaire seront libres d'identifier les étudiants en Master à recruter.



MODALITE DE SOUMISSION ET CALENDRIER

Les projets sont à déposer sur la plateforme en ligne accessible sur le site internet du Canceropôle.

Le formulaire comprendra l'identification des partenaires, la description du projet scientifique (5 000 caractères maximum), les perspectives au projet collaboratif initié et la durée des stages des deux étudiants en Master.

Les projets pourront être rédigés en langue anglaise ou française.

Calendrier

Deadline de dépôt : 9 mai

Communication des résultats : 1ère semaine de juin



CONTACT

Pour toute information, contacter l'équipe de coordination du Canceropôle : canceropole-paca@univ-amu.fr. Tel : 04 91 32 47 00.